

Vendredi 12 juillet 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PREFET

Contrats d'avenir : les engagements du Département sont tenus

Le président du Conseil général, Jean Louis Destans, avec le préfet de l'Eure, Dominique Sorain, ont signé vendredi la 50^{ème} convention "Emplois d'avenir" du Conseil général. Avec maintenant l'objectif d'atteindre les 100 signatures d'ici la fin de l'année.

La lutte contre le chômage des jeunes est une priorité du gouvernement. Les emplois d'avenir, destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, s'insèrent dans un engagement plus global du gouvernement **en faveur de la jeunesse en difficulté d'insertion**. Les emplois d'avenir doivent permettre aux jeunes sans diplôme ni qualification une première expérience professionnelle dans des domaines à forte utilité sociale, reconnue sur le marché du travail.

En atteignant **428** conventions finalisées, soit **48,6%** de son objectif prévu de 880 contrats d'avenir à la fin de l'année, le département de l'Eure se place aujourd'hui **dans le peloton de tête des départements français** (moyenne nationale 38%). « Ces résultats ont pu être obtenus grâce la mobilisation de l'ensemble des partenaires : Direccte, Pôle Emploi, Mission locales et leur capacité à travailler en réseau » explique Dominique Sorain, préfet de l'Eure.

Avec la signature, vendredi 12 juillet 2013, de son 50^{ème} contrat d'avenir, **le Conseil général de l'Eure tient ses engagements**. Et parviendra à atteindre l'objectif de son président, Jean Louis Destans, d'arriver, avant la fin de l'année, au chiffre de **100 conventions "Emplois d'avenir" concrétisées dans la collectivité départementale**.

Ainsi, vendredi, dans les locaux de l'hôtel du département, en présence du préfet de l'Eure, Dominique Sorain, Valentin Schwilden, un Lovérien de 21 ans, a été officiellement le 50^{ème} jeune eurois à signer une telle convention avec le Conseil général, bénéficiant ainsi du dispositif lancé en octobre dernier par le gouvernement pour compléter les mesures existantes afin de **lutter contre le chômage des jeunes**. Il entrera, le 1^{er} août prochain, au parc routier de l'Eure en qualité de magasinier.

Les emplois d'avenir, pour qui ?

Les emplois d'avenir sont mis en œuvre principalement par les employeurs du secteur non marchand, dans des activités ayant une utilité sociale ou environnementale avérée et susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement durables.

Il peut s'agir de contrats à durée indéterminée, à durée déterminée de 3 ans ou à durée déterminée de 1 an renouvelables jusqu'à 3 ans, sachant que la possibilité de signer des CDI n'est pas ouverte pour les collectivités territoriales. Ils concernent en priorité :

- des jeunes de 16 à 25 ans pas ou peu qualifiés (niveau CAP, BEP).*
- les jeunes détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, d'un Bac voire d'un niveau bac+3 connaissant des difficultés d'accès à l'emploi et issus des zones urbaines sensibles ou des zones de revitalisation rurales*
- les personnes handicapées peu qualifiées de moins de 30 ans*
- les étudiants boursiers en 2e année de licence se destinant aux métiers de l'enseignement et venant aussi des zones défavorisées pour les emplois d'avenir professeurs.*

"C'est un engagement et une mobilisation forts de la collectivité", rappelle le président du Département, Jean Louis Destans. "Faire en sorte que chacune et chacun, quelle que soit sa formation, puisse trouver un emploi est l'un des grands défis à relever pour les prochaines années pour notre jeunesse. Dans l'Eure, nous avons souhaité en faire une priorité en nous inscrivant pleinement dans la politique courageuse que mène le gouvernement afin d'offrir à ces 100 jeunes Eurois un vrai travail, avec un vrai contrat, un vrai salaire et une vraie formation".

Au Conseil général, les nouveaux recrutés sont ainsi déjà opérationnels dans de nombreux services et en particulier dans les collèges ou dans les agences routières où de nombreux postes ont été ouverts. Ils seront, tout au long de leur parcours, accompagnés et formés. De nouvelles opportunités sont en cours d'étude afin de poursuivre, dans les mois à venir, l'intégration de nouveaux contrats d'avenir dans la collectivité.

"Mais, pour parvenir, d'ici la fin de l'année, à l'objectif arrêté pour l'ensemble du département, la mobilisation ne doit pas faiblir", affirment Jean Louis Destans et Dominique Sorain. "Le Conseil général se veut exemplaire dans ce domaine. Mais il ne doit pas être le seul. Il existe d'autres gisements pour ces emplois d'avenir, dans certaines collectivités locales, dans des associations ou encore dans des entreprises. Nous sommes sur ce dossier, avec les services de l'Etat, fortement mobilisés", poursuit le président du Conseil général misant sur un véritable effet d'entraînement.

Plus globalement, ces emplois d'avenir entrent dans un engagement plus large du gouvernement en faveur de l'emploi. Ils répondent à l'urgence vis-à-vis des jeunes sans emploi ni qualification et constituent le premier volet d'une politique volontariste qui comprend notamment les contrats de génération et la sécurisation de l'emploi.

Ils sont déjà en poste

Les premiers sont arrivés dès le 1^{er} janvier 2012. D'autres, dont les conventions sont déjà signées, arriveront sur leur nouveau poste de travail dans les prochains jours.

A la moitié du chemin, les emplois d'avenir du Conseil général se répartissent :

- **dans les collèges** du département en qualité d'agent d'entretien et de restauration, agent d'accueil et cuisinier : 19 postes
- **dans les agences routières** départementales en qualité d'agent d'entretien et d'exploitation des routes à Vernon, Brionne, Conches, Louviers, Beuzeville, Bourg-Achard et Pacy-sur-Eure : 9 postes
- **au foyer départemental de l'enfance** en qualité de maitresse de maison, d'aide-restauration et d'agent de maintenance : 4 postes
- **au parc routier** de l'Eure en qualité de mécanicien et de magasinier : 2 postes
- **à la crèche départementale** en qualité d'assistante petite enfance : 2 postes
- **à la direction de l'éducation et de la jeunesse** en qualité d'assistant de gestion : 3 postes
- **à la direction des ressources humaines** en qualité d'assistant ressources humaines : 3 postes
- **à la direction des archives départementales** en qualité d'aide-archiviste et d'agent de maintenance : 2 postes
- **à la direction des systèmes d'information** en qualité d'animateur multimédia et de technicien informatique : 2 postes

Les quatre derniers sont employés à la médiathèque départementale en qualité de chauffeur-magasinier, à la direction des liens sociaux (une assistance de gestion et une secrétaire) et enfin à l'UTAS d'Evreux en tant qu'agent de maintenance.

